

## Commission d'Appels d'Offres du 09 avril 2024

---

### Mairie de Vagney – Salon d'honneur – 18h00

Etaient présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Michaël ROHR, Karine CLAUDE, Philippe CUNY, Daniel JOMARD, Ludovic VINCENT, Cédric PIERREL.

Etaient excusés : Jean-Michel MARTIN.

Services : Jérôme CUNAT, Rémi DECOMBE. M. Patrice NORMAND, maître d'œuvre.

Objet : Marché public de réfection des toitures des ateliers municipaux.

### **1°/ Marché public de réfection des toitures des ateliers municipaux – ouverture des plis :**

#### *a) Données du marché*

Date limite de réception des offres : lundi 25 mars 2024, 18h00.

Date d'ouverture des plis : mardi 26 mars 2024, 18h00.

Publication : Site internet communal, plateforme de dématérialisation SPL X-DEMAT, BOAMP.

Objet du marché : travaux de réfection des toitures des ateliers municipaux.

Durée : 16 semaines de travaux au maximum.

Estimation du coût des travaux : 3 lots : désamiantage, couverture, panneaux photovoltaïques :

Lot	Montant estimatif € TTC
1 – Désamiantage	12 000,00
2 – Couverture	240 000,00
3 – Panneaux photovoltaïques	56 400,00
<b>TOTAL</b>	<b>308 400,00</b>

Pas de variante ni de prestation supplémentaire éventuelle.

#### Critères d'attribution :

- Critère n°1 : Prix : 45 %

- Critère n°2 : Valeur technique de l'offre : 55 %

#### *b) Offres reçues*

Société candidate	Date de dépôt	Format de l'offre	Lot	Montant € TTC
CODEPA	18/03/2024	Electronique	1	16 308,00
Amiante environnement	20/03/2024	Electronique	1	9 592,80
Chipeaux	21/03/2024	Electronique	2	173 945,64
SNDR	22/03/2024	Electronique	1	11 160,00
Vosges charpentes	22/03/2024	Electronique	2	201 679,59
Lorsolaire	22/03/2024	Electronique	3	45 477,43
Thomas couverture	22/03/2024	Electronique	2	142 629,84
WIG Entreprises	22/03/2024	Electronique	1	9 240,00
DB Services	22/03/2024	Electronique	2	162 331,02
AFONSO SA	24/03/2024	Electronique	3	50 408,11
SDMI	25/03/2024	Electronique	1	7 815,36
Mader SA	25/03/2024	Electronique	1	10 560,00

Manens élec	25/03/2024	Electronique	3	36 921,60
Ets MASCI	25/03/2024	Electronique	1	10 800,00
CUNIN SAS	25/03/2024	Electronique	3	62 941,28
I ELEC	25/03/2024	Electronique	3	52 892,40

Au vu de ces chiffres, la société moins-disante est la société :

- SDMI pour le lot n°1.
- Thomas couverture pour le lot n°2.
- Manens pour le lot n°3.

c) Analyse des offres

Le bureau d'étude présente l'analyse des offres pour analyser l'offre économiquement la plus avantageuse lot par lot. 16 offres ont été reçues au total.

- Lot n°1 : 7 entreprises ont remis une offre. Une entreprise a omis de déposer un mémoire technique ce qui s'en ressent fortement sur sa note technique. La valeur technique des autres offres vont de bien à excellent suivant le degrés de précision des offres. La satisfaction des besoins est dans l'ensemble bien réponde par les entreprises, une offre fait l'objet d'une erreur d'arrondi à faire confirmer par l'entreprise, à l'impact très limité.  
Une offre anormalement basse a été décelée il convient donc de questionner l'entreprise sur son prix avant d'attribuer éventuellement le lot de marché.  
Suivant l'application des critères d'analyse, l'offre la plus économiquement avantageuse est celle de l'entreprise SDMI.  
La commission d'appels d'offres propose d'engager la procédure d'offre anormalement basse avant attribution.
- Lot n°2 : 4 entreprises ont remis une offre. Deux entreprises proposaient des délais plus courts que demandés, les deux autres ont respectés le délai demandé. La valeur technique des autres offres vont de bien à excellent suivant le degrés de précision des offres. La satisfaction des besoins est dans l'ensemble bien réponde par les entreprises. Une confirmation est à demander à une entreprise sur une technique de traitement de la charpente par mise au point si l'offre est retenue.  
Une offre anormalement basse a été décelée il convient donc de questionner l'entreprise sur son prix avant d'attribuer éventuellement le lot de marché.  
Suivant l'application des critères d'analyse, l'offre la plus économiquement avantageuse est celle de l'entreprise TCZ.  
La commission d'appels d'offres propose d'engager la procédure d'offre anormalement basse avant attribution.
- Lot n°3 : 5 entreprises ont remis une offre. Cependant durant la consultation le produit initialement pressenti n'a plus l'avis technique et n'est donc plus sur le marché si bien que le produit équivalent n'est pas encore disponible. Le CCTP est donc obsolète cependant toutes les entreprises n'ont pas chiffré le même produit ce qui rend la comparaison difficile voire impossible. D'autre part, des variantes ont été proposées alors que le règlement de consultation ne le permet pas avec des impacts sur les autres lots d'un point de vue technique. La négociation pour modifier est impossible car ne pouvant porter sur l'ensemble des candidats. La seule solution est donc de déclarer le lot de marché sans suite puis de relancer une consultation rapide sur ce lot afin de recruter une entreprise sur le bon produit. Une notification de ce lot reste possible aux alentours du 15 mai 2024 sur la base d'une consultation de 15 jours.

Le photovoltaïque étant prévu en fin de chantier, il ne semble pas y avoir de problème de planning cependant l'échafaudage est commun à tous les lots ce qui devra être mis en cohérence.

La commission d'appels d'offres propose de déclarer le lot de marché sans suite et de relancer une procédure de consultation.

**2°/ Prochaine réunion :**

-17 avril 2024 à 17h30.

-06 mai 2024 à 18h15.

-14 mai 2024 à 18h00.

D'autres réunions futures porteront notamment sur le marché public d'assurance communale.

La séance est levée à 18h50.

VAGNEY, Le 10 avril 2024,  
Le Maire,  
**Didier HOUOT**

